

[Traduction]

Le sénateur Stewart (Antigonish-Guysborough): Ce sont donc ces industries qui contribuent à la recherche pour servir, de façon indirecte, leurs propres objectifs?

M. Bois: Oui. Si vous voulez, je peux vous donner quelques exemples. L'une de ces entreprises pharmaceutiques se trouve à Toronto. Le Conseil appuie un programme très intéressant qui vise à mettre au point une thérapie génétique pour les malades atteints du SIDA. Cette recherche, qui en est encore au stade préliminaire, à l'avantage de mettre à profit les connaissances des meilleurs scientifiques de Toronto. Ce projet est financé en partie par l'industrie et en partie par le CRM.

Un autre projet se déroule à Vancouver, dans le domaine des anticorps monoclonaux qui, comme vous le savez, pourraient faciliter le diagnostic du cancer et également le traitement de certains types de cancer. Je dirai que c'est, à l'heure actuelle, un domaine qui suscite beaucoup d'intérêt, tant dans l'industrie que chez les malades eux-mêmes.

Ce sont là deux exemples typiques de projet de recherche de type scientifique qui sont appuyés dans le cadre du programme université-industrie. L'autre domaine qui nous intéresse à l'heure actuelle, est celui des appareils. Il y a à Montréal une importante entreprise américaine—de même qu'une autre canadienne—œuvrant dans le domaine de la radiologie, qui essaie de mettre au point une nouvelle méthode pour diagnostiquer le fonctionnement cardiaque en ayant recours le moins possible aux radiations. Ce projet est aussi extrêmement intéressant et prometteur. Un groupe de radiologistes y participent, de même que quelques spécialistes en physique et aussi des chimistes, puisque l'on utilise des isotopes rares. Certains fabricants d'appareils de radiographie sont également mis à contribution. Cela vous donne une bonne idée du genre de travaux que nous finançons dans le cadre du programme université-industrie.

Le sénateur Stewart (Antigonish-Guysborough): Croyez-vous que la politique de subvention de contrepartie aura pour effet d'accroître ce genre d'activités—ou si ces activités sont appelées de toute façon à s'intensifier? Vous devez faire un peu de spéculation ici, étant donné que nous parlons d'un budget quinquennal.

M. Bois: Je vous répondrais simplement ceci: Dans les années 70—et je dirais même dans les années 60—c'était vraiment le calme plat en ce qui a trait aux programmes université-industrie. Il y a avait deux bonnes raisons pour cela. D'abord, les universités n'étaient pas très réceptives à cela—c'était mal vu—et l'industrie n'était pas très intéressée. Durant ces dix ans, je faisais partie du Conseil. C'était au début des années 70. J'ai donc une assez bonne idée de ce qui se passait alors. Je pense que le Conseil a financé quatre projets université-industrie durant les années 70. Au début des années 80, nous avons constaté un changement énorme au niveau des universités, de l'industrie et du gouvernement. La promotion des sciences et de la technologie est devenue importante; le gouvernement l'a indiqué clairement. Chaque université a maintenant un bureau qui s'occupe des services universitaires à l'industrie, ce qui n'était pas le cas il y a dix ans. C'est un changement énorme. On accomplit des progrès, et le gouvernement a indiqué, de façon non équivoque, qu'il est très important de pro-

[Traduction]

mouvoir le développement et le transfert technologiques des universités à l'industrie.

Comme je l'ai déjà dit, le CRM avait déjà adopté cette ligne de conduite en 1982, 1983 et 1984, et les chercheurs montraient un intérêt réel en ce sens. Cette orientation avait été approuvée et appuyée par le Conseil avant l'instauration du Programme de subventions de contrepartie. Je ne peux malheureusement pas parler des autres conseils, mais au risque de me répéter, pour le CRM, appliquer cette politique équivalait à défoncer une porte ouverte, car elle y était déjà mise en application. Quant à l'établissement du budget, il est à mon avis très difficile d'arriver à un taux de 4 p. 100.

Le sénateur Stewart (Antigonish-Guysborough): Monsieur le président, j'ai deux autres questions, mais je veux pas monopoliser tout le temps qui nous est imparti.

Le président: Je vous en suis reconnaissant car les sénateurs Cogger et Haidasz veulent aussi poser des questions. S'il nous reste du temps, vous aurez à nouveau la parole.

Le sénateur Stewart (Antigonish-Guysborough): Je puis peut-être poser une dernière question. Monsieur Bois, vous dites qu'à votre avis, le Programme est un moyen compliqué de déterminer le budget du CRM et qu'il y a probablement peu de fonds du secteur privé qui sont investis dans la recherche médicale et qui ne l'auraient pas été en l'absence du Programme. Si vous avez participé à l'élaboration du Programme et si vous avez été consultés, est-ce à dire que vos conseils n'étaient pas éclairés?

M. Bois: Nous n'avons pas été consultés lorsque la politique a été élaborée en janvier ou en février 1986. Les conseils n'ont pas été consultés sur cet aspect. Nous avons participé à la rédaction des règles qui s'appliquent aux trois conseils. Nous avons passé beaucoup de temps à rédiger ces règles, mais il ne s'agissait pas vraiment de consultations.

Le sénateur Stewart (Antigonish-Guysborough): Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Sénateur Cogger.

Le sénateur Cogger: Docteur Bois, avant de vous poser une question, je voudrais apporter un commentaire.

J'étais heureux de vous entendre dire tantôt quelle contribution importante l'industrie pharmaceutique faisait pour la recherche...

Le sénateur Haidasz: C'était aussi ma question, sénateur Cogger.

Le sénateur Cogger: ... et particulièrement depuis l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les brevets.

Le sénateur Haidasz: C'est une mauvaise loi!

Le sénateur Cogger: Sénateur Haidasz, le témoin vient de dire que cette loi a des effets fort bénéfiques. C'est ce que je veux souligner.

Vous n'ignorez pas que cette loi a fait l'objet d'un débat durant tout l'été dernier. De toute façon, sénateur Haidasz, vous ne me convaincrez jamais! Ne perdez pas votre temps, on peut le soulever pareil.